REPUBLIQUE FRANÇAISE **2010-CP-3166.1**

Délibération affichée,
rendue exécutoire,
après transmission au
Contrôle de la Légalité
le : 28/05/10

AR n° : A078-227806460-20100521-43405-DE-1-1_0

CONSEIL GENERAL DES YVELINES

COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 21 mai 2010

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'ACTION SOCIALE, DU PLAN DÉPARTEMENTAL D'INSERTION ET DE L'INSERTION DES JEUNES

LA COMMISSION PERMANENTE,

Sur le rapport de M. OLIVIER LEBRUN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Général en date du 3 juillet 2009 et notamment son article premier portant délégation d'autorisation à la Commission Permanente pour l'attribution chaque année des subventions de fonctionnement et des aides à l'investissement, d'un montant inférieur à 23 000 Euros, aux organismes et associations dans le cadre du règlement de l'action sociale et médico-sociale du Département des Yvelines,

Vu la délibération du Conseil Général en date du 3 juillet 2009 et notamment son article sept portant délégation d'autorisation à la Commission Permanente pour l'affectation des crédits au titre du Programme Départemental d'Insertion voté par l'Assemblée Départementale.

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil Général ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

I - Décide d'allouer aux structures à vocation sociale suivantes, au titre du Programme d'Action Sociale, ayant présenté une demande de subvention au titre de l'année 2010, les subventions départementales de fonctionnement dont le montant s'élève à 103 660 euros.

Association Ampliétude – Mantois Atelier permanent de techniques de recherche d'emploi.	*11 440 €*
Association Ampliétude - Limay Atelier permanent de techniques de recherche d'emploi.	*5 720 €*
CCAS de Limay – Mantois Relations intergénérationnelles.	*5 000 €*
Commune de Limay - Mantois Mémoire en partage.	*5 000 €*
Association Nouvelles Voies - Mantois Accompagnement administratif et juridique.	*16 000*
Association AFEM – Epône Insertion sociale et professionnelle par cours de langue française et de couture.	*4 000 €*

Association ACM – Mantois Mobilisation des femmes migrantes du quartier du Val Fourré à travers l'atelier du savoir faire des femmes.	*1 000 €*
Association CAC Georges Brassens - Mantois Formation – Insertion – Accompagnement.	*10 000 €*
Association SOS Drogue International - Mantois Consultations de proximité en direction des jeunes et de leurs familles : favoriser le lien social et l'autonomie.	*3 500 €*
Association CFCY – Mantois Initiation aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).	*7 000 €*
Association CAC Georges Brassens – Mantois Travail d'accompagnement aux pratiques culturelles des équipements sociaux et socioculturels – Mixité des publics.	*6 000 €*
Association Action pour tous – Les Mureaux Aide et accompagnement des plus démunis (familles, s.d.f., bénéficiaires du R.S.A).	*1 000 €*
Mairie des Mureaux – Les Mureaux Ateliers socio linguistique.	*5 000 €*
Association ECQU'ASI – Les Mureaux Atelier sociolinguistique et accès aux droits.	3 000 €
Association OLIBRIUS – Les Mureaux Coup de théâtre dans la cité.	3 500 €
Association Les Restaurants du Cœur – Les Clayes-Sous-Bois Ateliers de savoirs-sociolinguistique.	4 000 €
Association Secours Catholique Accueil de jour en faveur des personnes en situation de grande précarité et sans domicile fixe.	7 500 €
Association Maurepas Entraide (A.M.E.) – Cœur Yvelines Alphabétisation. Ateliers de savoirs sociolinguistiques, insertion des adultes	3 000 €
Fedde Aamadu Hampaate Bah – Ville Nouvelle Valorisation des potentialités culturelles des populations issues de l'immigration.	2 000 €

II - Dit que la somme correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget départemental 2010 et suivants sur le chapitre 65, article 6574 et 65734

III - Décide d'allouer aux associations à vocation sociale suivantes, ayant présenté une demande de subvention au titre de l'année 2010, la participation départementale de fonctionnement au titre du Programme Départemental d'Insertion dont le montant s'élève à 338 290 euros.

Association ANPAA 78 – Versailles Accompagnement spécialisé en alcoologie et soutien technique auprès des professionnels	10 000 €
Association Mode d'emploi – Seine et Mauldre Espace insertion des Mureaux.	115 100 €
Association Mode d'emploi – Saint Germain en Laye Espace insertion de Saint-Germain-en-Laye.	213 190 €

IV - Dit que la somme correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget départemental 2010 et suivants sur le chapitre 015, article 6568.

V - Décide d'allouer aux structures à vocation sociale suivantes, ayant présenté une demande de subvention au titre de l'année 2010, la participation départementale de fonctionnement au titre du Programme Insertion Jeune dont le montant s'élève à 23 500 euros.

Association Itinéraire International – Département Jeunes des Yvelines à l'international.	6 000 €
Association Ramdam Slam – Mantois Slam, insertion et mixité sociale	2 000 €
Association Authentik – Mantes la Ville Ateliers Rap ados jeunes majeurs.	*2 500 €*
Association Atelier Pédagogique Individualisé (A.P.I) – Les Mureaux Atelier d'insertion sociale scolaire et professionnelle.	8 000 €
Commune de Limay – Mantois Ateliers en milieu ouvert.	5 000 €

VI - Dit que la somme correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget départemental 2010 et suivants sur le chapitre 65, articles 6574 et 65734.

VII - Autorise Monsieur le Président du Conseil Général à signer les conventions annexées à la présente délibération.